

# POLITIQUE SUR L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ

Les enjeux de l'inclusion et de la diversité sont prioritaires pour cette organisation et s'appliquent entre autre aux :

- Festivaliers
- Employés
- Bénévoles
- Artisans
- Artistes
- Concessionnaires alimentaires



## CONTEXTE LÉGISLATIF

La FLN adhère aux principes établis par:

- La Charte canadienne des droits et libertés
- La Charte des droits et libertés de la personne
- Le Code criminel
- Le Code civil du Québec
- La Charte de la langue française
- La Loi sur les normes du travail
- La Loi sur la santé et la sécurité du travail
- La Loi sur l'équité salariale
- La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics

## TRAITEMENT DES PLAINTES

- Offrir un soutien aux gens concernés
- Prendre en charge en moins de 3 jours ouvrables
- Prendre des mesures disciplinaires raisonnables
- Préserver la dignité et vie privée des personnes concernées
- Protéger la confidentialité
- Mener une enquête rapidement
- Organiser une rencontre avec les personnes concernées

## MESURES EN PLACE

- Sensibiliser les employés et le CA aux enjeux de diversité et de préjugés inconscients
- Faire lire la présente politique à chaque employé lors de son entrée en fonction
- Faire la promotion de la diversité sur les plateformes numériques de la FLN
- Ajouter une orientation sur ces enjeux à tous les ans dans le nouveau plan d'action
- Présenter la présente politique aux administrateurs, dirigeants et festivaliers

Consultez la politique complète pour plus d'informations

**POLITIQUE COMPLÈTE**